

LA PLUME DES CHOUETTES



MOT DE MME LE MAIRE

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales de mars dernier. Avec cette équipe municipale renouvelée, nous nous engageons dans ce nouveau mandat avec enthousiasme et dynamisme. Après l'installation du conseil municipal, nous avons créé les commissions communales (stjustdavray.fr rubrique vie municipale) où chaque conseiller a trouvé sa place dans son domaine de compétence.

Les commissions se sont réunies afin de débiter le travail sur nos projets de mandats. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de nos avancées. Des demandes de subvention ont d'ores et déjà été lancées pour réaliser des travaux de voirie.

D'autre part, un appel à candidature sera lancé pour le bar restaurant l'Auberge des Sapins; M.. Desmaris et Mme Galliano souhaitent laisser la gérance cette fin d'année.

Suite au départ de Florence Danguin, une nouvelle secrétaire arrivera dans quelques mois, dans l'attente Ophélie Collard secrétaire mutualisée assure l'intérim avec la présence de Laurence Pallaission secrétaire à St Appolinaire les vendredis matins.

Je vous renouvelle mon engagement pour notre commune durant ce mandat ; Aux côtés des adjoints et des conseillers municipaux, notre volonté est d'être toujours plus proches de votre quotidien.

Nous restons à votre écoute, et nous vous souhaitons un bel été.

Christine GALILEI, Maire

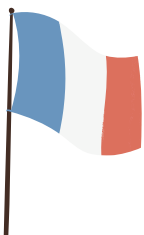
PERSONNES VULNERABLES

Chaque année, le Département en lien avec les communes, participe à l'accompagnement renforcé des personnes vulnérables, aux côtés des CCAS en période de canicule. Si vous êtes concerné, nous vous remercions de vous faire connaître en mairie.

COMMUNICATION

Le site internet de la commune stjustdavray.fr est en cours de mise à jour. Vous pouvez également retrouver toutes les informations de la commune via l'application PANNEAU POCKET et sur le PANNEAU LUMINEUX place du Souvenir

CALENDRIER



FETE NATIONALE

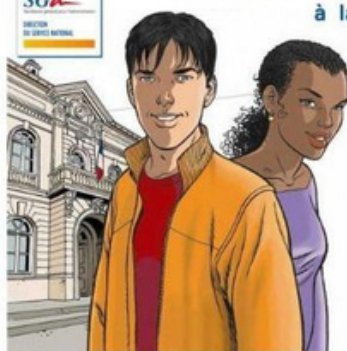
13 JUILLET

Guinguette des pompiers

14 JUILLET

Défilé à 11h00 suivi d'un vin d'honneur

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile



Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

**DÉCHETTERIE ROUTE DE GRANDRIS
SAINT JUST D'AVRAY**

Retour à la normale des horaires

à compter du vendredi 3 juillet

Vendredi : 16h à 17h / Samedi : 9h à 12h

LES AMIS DE SAINT JUST - ERRATUM NON DIFFUSÉ DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

L'année 2026 a débuté avec l'organisation de la 50^{ème} randonnée pédestre. Nous avons accueilli plus de 550 marcheurs venant de toute la région. Au fil des années le succès ne se dément pas et cette manifestation reste un moment très important de la vie de la commune. La 51^{ème} édition aura lieu le dimanche 21 mars 2027.

Le comité des fêtes, avec le soutien de la Mairie, a installé un nouveau panneau d'affichage libre sur le parking. Nous encourageons tous les habitants et toutes les associations à l'utiliser régulièrement. Un des projets essentiels du comité cette année sera la remise en état de deux circuits permanents de randonnée de la commune avec une amélioration du balisage. Sera à nouveau à disposition des intéressés un topoguide à la Mairie.

Comme chaque année le comité organise un Marché de Noël le samedi 12 décembre à la salle des fêtes. Nous vous y attendons nombreux.



LOCATION DE MATÉRIEL ET DE VAISSELLE

à la disposition des associations et des particuliers.

La liste du matériel est consultable sur le site Internet de la Mairie.

Contacts :

Vaisselle : Johann ROSIER (Tél. 06 24 05 43 63)

15 jours avant l'évènement

Matériel : Christophe RONZON (Tél. 06 38 88 39 35)

Taux d'imposition (inchangés pour 2026)

Année 2026 - en %	Commune	COR
Taxe foncière sur le bâti	16,68	2,67
Taxe foncière sur le non-bâti	19,58	7,76

INVESTISSEMENTS

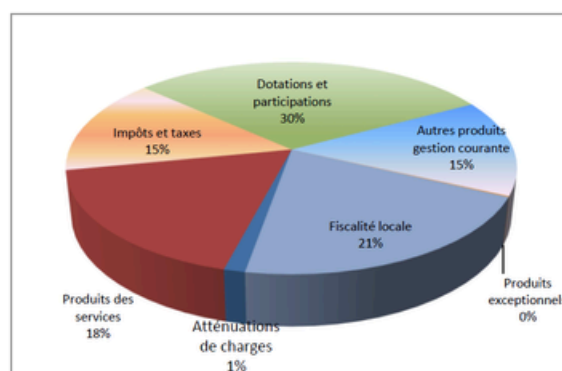
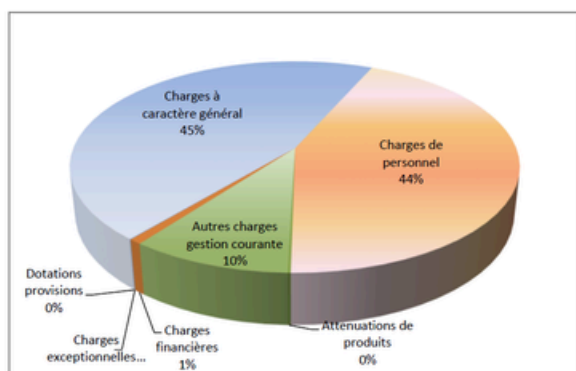
DEPENSES	2 024	2 025
Opérations d'équipements		625 955 €
Emprunts		24 146 €
Remboursement emprunts	24 149 €	
Immobilisations incorporelles	57 857 €	3 480 €
Immobilisations corporelles	56 879 €	19 145 €
TOTAL :	138 884 €	672 726 €

RECETTES	2 024	2 025
Opérations d'ordre entre section	1 414 €	
Dotations Fonds divers Réserves	103 643 €	42 555 €
Subventions d'investissement	60 217 €	195 493 €
Emprunts et dettes assimilées	389 €	385 000 €
Immobilisations corporelles		
TOTAL :	165 664 €	623 048 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2 024	2 025
Charges à caractère général	175 117 €	181 959 €
Charges de personnel	184 828 €	174 422 €
Atténuations de produits	528 €	707 €
Opérations d'ordre entre section	1 414 €	
Autres charges gestion courante	39 651 €	39 285 €
Charges financières	3 349 €	3 126 €
Charges exceptionnelles	283 €	279 €
Dotations provisions	46 €	4 €
TOTAL :	405 216 €	399 782 €

RECETTES	2 024	2 025
Atténuations de charges	2 952 €	6 515 €
Produits des services	50 225 €	89 919 €
Impôts et taxes	87 884 €	74 710 €
Dotations et participations	111 471 €	153 344 €
Autres produits gestion courante	143 951 €	74 562 €
Produits exceptionnels	64 741 €	864 €
Fiscalité locale		104 492 €
TOTAL :	461 225 €	504 406 €



SYNTHESE INVESTISSEMENTS	2 024	2 025
Résultat exercice	26 779 €	-49 678 €
Report exercice précédent	54 187 €	80 967 €
Résultat de clôture	80 967 €	31 289 €

SYNTHESE FONCTIONNEMENT	2 024	2 025
Résultat exercice	56 008 €	104 624 €
Report exercice précédent	26 000 €	50 000 €
Résultat de clôture	82 008 €	154 624 €